

Québec, le 3 juin 2013

Monsieur Guy Dufour
Directeur général
Campus Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Cément-Lockquelle
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3

Objet : Troisième suivi au rapport d'évaluation institutionnelle

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 24 avril 2013, des dernières suites apportées par le Campus Notre-Dame-de-Foy au rapport d'évaluation institutionnelle.

Dans le cadre du premier suivi, le Collège avait donné des suites satisfaisantes à trois des quatre recommandations que la Commission lui avait adressées. Elle avait maintenu la recommandation stipulant que le Collège devait se doter d'un service et d'une politique appropriée de gestion des ressources humaines. Le Campus Notre-Dame-de-Foy a effectué un second suivi dans lequel il faisait état de l'adoption d'une politique institutionnelle en matière de gestion et de développement des ressources humaines ainsi que de l'embauche du responsable du Service des ressources humaines et de la paie. La Commission notait les progrès accomplis, mais désirait prendre connaissance des politiques et programmes prévus à ladite politique avant de lever sa recommandation.

Dans le cadre du présent suivi, le Campus Notre-Dame-de-Foy présente à la Commission la politique institutionnelle en matière de gestion et de développement des ressources humaines, ses documents d'accompagnement ainsi que les programmes liés à la gestion des ressources humaines. La Commission est d'avis que l'ensemble de ces documents permet de bien encadrer les conditions d'embauche, d'intégration, d'évaluation et de perfectionnement du personnel en plus de prévoir des mesures relatives à l'équité, au harcèlement, à la valorisation et à l'aide aux employés. Elle estime que des suites

satisfaisantes ont été données au regard de la recommandation restante et, conséquemment, à l'ensemble des recommandations découlant de l'évaluation institutionnelle.

La Commission souligne le travail accompli par le Collège pour assurer la qualité de la réalisation de la mission éducative.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Michel Lauzière

c. c. M^{me} Ghislaine Picard, directrice des études